



CATALOGUE DES FORMATIONS

2025/2026

S O M M A I R E

| | Page |
|--|-----------|
| Formations initiales secourisme | 3 |
| Sensibilisation aux Gestes qui Sauvent (GQS) | 4 |
| Premiers Secours Citoyen (PCS) | 5-6 |
| Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) | 7-8 |
| Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE 2) | 9-10 |
| Sauveteur Secouriste du Travail (SST) | 11-12 |
| Formations continues secourisme | 13 |
| Formation Continue Premiers Secours Citoyen (FC PSC) | 14-15 |
| Formation Continue Premiers Secours en Equipe de niveau 1 et 2 (FC PSE 1 PSE 2) | 16-17 |
| Maintient et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC STT) | 18-18 |
| Formations initiales aquatiques | 20 |
| Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport Activités Aquatiques et de la natation (BPJEPS AAN) | 21-23 |
| Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) (formation classique) | 24-27 |
| Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) (formation accélérée) | 28-30 |
| Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (SSA-L) | 31-32 |
| Formations continues aquatiques | 33 |
| Formation Continue du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (FC BNSSA) | 34-35 |
| Formation Continue Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (FC SSA-L) | 36-37 |
| Formations initiales Formateur | 38 |
| Formateur aux Premiers Secours en Équipe (PICF / PAE FPSE) | 39-40 |
| Formations continues Formateur | 41 |
| Formation Continue Formateur aux Premiers Secours en Équipe (FC PAE FPSE) | 42-43 |



PYRENEES SECOURS

<http://www.pyrenees-secours.fr/>

Centre Départemental de Formation des Pyrénées Atlantiques – FNMNS



Association Agréée de
Sécurité Civile

FORMATIONS INITIALES SECOURISME



Association n° W643000555 fondée le 05 janvier 2015
100 Av du loup 64000 PAU

0674138954 – 0611532969 – contact@pyrenees-secours.fr
SIRET : 491 886 347 00039 – Code APE 9312Z

Organisme de formation enregistré sous le numéro 75640637264
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

FNMNS

MAJ - 01/03/2026

Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (QGS)

Grace à cette formation vous apprendrez des gestes importants dans un minimum de temps qui vous permettront de sauver des vies

| | |
|--|--|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | Initier le plus grand nombre de citoyens aux compétences nécessaires pour devenir le premier maillon de la chaîne de secours et ainsi préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne - Transmettre, au service de secours d'urgence ou au service d'aide médicale urgente, les informations nécessaires à son intervention - Agir immédiatement face à une personne : <ul style="list-style-type: none"> > victime d'une hémorragie > inconsciente qui respire > en arrêt cardiaque, avec ou sans défibrillateur |
| Délai d'accès | Formation mise en place selon les demandes. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements |
| Accessibilité et handicap | Lieu et formation adaptés aux PMR |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Maquillage de cinéma - Mannequin de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">- Exposé interactif <li style="width: 50%;">- Questionnement <li style="width: 50%;">- Étude de cas <li style="width: 50%;">- Démonstration pratique <li style="width: 50%;">- Entraînement par ateliers <li style="width: 50%;">- Cas concrets |
| Formation continue | Néant |
| Cadre réglementaire | Arrêté du 15/06/2024 |
| Suite de parcours | PSC, Formateur PSC, PSE1, PSE2 |



Pré-requis

10 ans minimum le jour de la formation



Effectif par session

Jusqu'à 15 personnes pour 1 formateur



Durée

02 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

Présence et participation active
(réalisation de tous les gestes demandés)



Qualifications des formateurs

- Formateur Premiers Secours Citoyen
- Formateur Premiers Secours en Équipe



Attribution finale

Attestation de sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent

Taux de satisfaction

Taux de réussite

100%

TARIF : 40€

Premiers Secours Citoyen (PSC)

En vous formant au certificat de compétence « Premiers Secours Citoyen », vous deviendrez le premier maillon de la chaîne des secours en réalisant les gestes qui sauvent

| | |
|--|--|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | Faire acquérir aux citoyens les capacités nécessaires pour porter assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs, conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de sécurité intérieure |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants - Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté - Agir immédiatement face à une personne : <ul style="list-style-type: none"> > victime d'une obstruction des voies aériennes > victime d'un saignement abondant > inconsciente qui respire > en arrêt cardiaque, avec ou sans défibrillateur > victime d'un malaise > victime d'un traumatisme du squelette ou de la peau |
| Délai d'accès | Notre planning de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adapté aux PMR. Adaptabilité de cette dernière selon les RIF et les RIC du CNF de la FNMNS pour les personnes en situation de handicap |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Maquillage de cinéma - Mannequin de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Matériel de mise en situation |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Cas concrets |
| Formation continue | Non obligatoire mais conseillée tous les 2 à 3 ans |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 15/06/2024 - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement PSC édition décembre 2023 - RIF RIC PSC de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC PSC, Formateur PSC, PSE1, PSE2 |



Pré-requis

10 ans minimum le jour de la formation



Effectif par session

Jusqu'à 10 personnes pour 1 formateur



Durée

07 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Participation à toutes les phases de la formation
- Réalise ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage
- Participation une fois au moins, en qualité de sauveteur, à une activité d'application (cas concret, simulation).



Qualifications des formateurs

- Formateur Premiers Secours Citoyen
- Formateur Premiers Secours en Équipe



Attribution finale

Certificat de compétences de citoyen sauveteur

Tarif :

70€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |

Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE1)

Formez-vous et devenez secouriste professionnel, capable de prendre en charge une victime en détresse, seul ou en équipe, avec ou sans matériel.

Ce certificat de compétences est un pré requis pour présenter le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et devenir Nageur Sauveteur

| | |
|--|---|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | Faire acquérir aux apprenants les capacités nécessaires à : - porter assistance, seul et sans matériel, à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs - porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, avec matériels et sous les ordres d'un équipier-secouriste ou d'un chef d'équipe, dans le cadre d'opérations de secours |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | - Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi - Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants - Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés - Réaliser les gestes de premiers secours, seul ou en équipe, face à une personne : > victime d'une obstruction des voies aériennes > victime d'un saignement abondant > ayant perdu connaissance > en arrêt cardiaque > victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique > présentant un malaise > présentant un traumatisme des membres ou de la peau - Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage - Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | - Sac de secours opérationnel de formation - Maquillage de cinéma - Mannequins de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation |
| Techniques pédagogiques | - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Mise en situation |
| Formation continue | Obligatoire tous les ans (N+1) pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | - Arrêté du 15/06/2024 - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe édition décembre 2023 - RIF RIC PSE 1/ PSE 2 version mars 2023 de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC PSE 1, PSE 2, Formateur PSC, Formateur PSE |



Pré-requis

16 ans minimum le jour de la formation



Effectif par session

6 à 12 personnes pour 2 formateurs
13 à 18 personnes pour 3 formateurs



Durée

38 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Avoir acquis les compétences attendues
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIC du CNF de la FNMNS



Qualifications des formateurs

- Formateur Premiers Secours en Équipe
- Formateur de formateurs



Attribution finale

Certificat de compétences de secouriste
PSE 1

Tarif :

260€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |

Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (PSE2)

Formez-vous et devenez équipier secouriste, capable de prendre en charge sur le plan technique et humain des victimes en détresse vitale en utilisant du matériel spécifique.

Ce certificat de compétences est très souvent un pré requis pour travailler sur les plages en tant que Nageur Sauveteur. C'est également un pré requis pour présenter le certificat de compétences de Surveillant Sauveteur Aquatique (SSA)

| | |
|--|--|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe ou en qualité de chef de binôme, avec matériels, dans le cadre d'opérations de secours |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge une personne : <ul style="list-style-type: none"> > présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie > victime d'une atteinte circonstancielle > présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel - Assurer, au sein d'une équipe : <ul style="list-style-type: none"> > l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette > le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport - Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe - Évoluer dans le cadre juridique applicable à leur action de secours et dans le respect des procédures définies par leur autorité d'emploi - Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants - Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés - Adapter leur comportement à la situation ou à l'état de la victime. |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Maquillage de cinéma - Matériels de relevage - Matériels de brancardage - Matériels d'immobilisation |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Travail de groupe - Démonstration pratique - Démonstration pratique dirigée - Entraînement par ateliers - Mise en situation |
| Formation continue | Obligatoire tous les ans (N+1) pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 15/06/2024 - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe édition décembre 2023 - RIF RIC PSE 1/ PSE 2 version mars 2023 de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC PSE 1, FC PSE 2, Formateur PSC, Formateur PSE |



Pré-requis

- 16 ans minimum le jour de la formation
- Titulaire du PSE 1 (ou équivalent) à jour de sa formation continue



Effectif par session

- 6 à 12 personnes pour 2 formateurs
- 13 à 18 personnes pour 3 formateurs



Durée

28 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Avoir acquis les compétences attendues
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIC du CNF de la FNMNS



Qualifications des formateurs

- Formateur Premiers Secours en Équipe
- Formateur de formateurs



Attribution finale

Certificat de compétences d'équipier secouriste PSE 2

Tarif :

260€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formez-vous et devenez Sauveteur et Secouriste au sein de votre entreprise en étant un acteur important de la prévention des risques professionnels et en réalisant les gestes qui sauvent lors d'un accident de travail

| | |
|--|---|
| Public concerné | Tout salariés d'entreprises |
| Objectif de la formation | Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | <ul style="list-style-type: none"> - Situer le cadre juridique de son intervention - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention - Contrôler la mise en œuvre d'actions de prévention - Réaliser une protection adaptée - Examiner la ou les victimes - Alerter ou faire alerter - Secourir une victime qui saigne - Secourir une victime qui s'étouffe - Secourir une victime qui se plaint d'un malaise - Secourir une victime qui de brûlures - Secourir une victime qui d'un traumatisme - Secourir une victime qui d'une plaie - Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire - Secourir une victime qui qui ne répond pas et ne respire pas - Mise en situation d'accidents simulés et évaluations certificatives |
| Délai d'accès | Formation mise en place selon les demandes des entreprises. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements |
| Accessibilité et handicap | Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet. |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Maquillage de cinéma - Mannequin de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Matériel de mise en situation - Malette du formateur SST - Plan d'intervention SST |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Cas concrets |
| Formation continue | Maintien et Actualisation des Compétences de SST obligatoire tous les 24 mois pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Code accident du travail 2014 - Documents de référence - Manuel du formateur SST |
| Suite de parcours | Maintien et Actualisation des Compétences de SST, Formateur SST |



Pré-requis

16 ans minimum le jour de la formation



Effectif par session

4 à 10 personnes pour 1 formateur



Durée

14 heures de face à face pédagogique
(2 jours)



Évaluation et Certification

- Évaluation formative tout au long de la formation
- Évaluation certificative à la suite de deux mises en situation conforme aux grilles de certification de l'INRS



Qualifications des formateurs

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail



Attribution finale

Certificat de compétences Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Tarif :

200€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |



PYRENEES SECOURS

<http://www.pyrenees-secours.fr/>

Centre Départemental de Formation des Pyrénées Atlantiques – FNMNS



Association Agréée de
Sécurité Civile

FORMATIONS CONTINUES SECOURISME



Association n° W643000555 fondée le 05 janvier 2015
100 Av du loup 64000 PAU

0674138954 – 0611532969 – contact@pyrenees-secours.fr
SIRET : 491 886 347 00039 – Code APE 9312Z

Organisme de formation enregistré sous le numéro 75640637264
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

FNMNS

MAJ - 01/03/2026

Formation Continue Premiers Secours Citoyen (FC PSC)

Remettez à niveau vos connaissances théoriques mais surtout pratiques des gestes qui sauvent et continuer à être un citoyen de sécurité civile

| | |
|--|--|
| Public concerné | Tout public désirant mettre à jour ses compétences |
| Objectif de la formation | Mettre à jour les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | Programme de formation continue « filière citoyenne » établi par la DGSCGC chaque année |
| Délai d'accès | Formation mise en place selon les demandes. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adapté aux PMR. Adaptabilité de cette dernière selon les RIF et les RIC du CNF de la FNMNS pour les personnes en situation de handicap |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Maquillage de cinéma - Mannequin de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Matériel de mise en situation |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Cas concrets |
| Formation continue | Non obligatoire mais conseillée tous les 2 à 3 ans |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 15/06/2024 - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement PSC édition décembre 2023 - RIF RIC PSC de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC PSC, Formateur PSC, PSE1, PSE2 |



Pré-requis

- 10 ans minimum le jour de la formation
- Titulaire du Certificat de compétence de citoyen sauveteur – PSC (ou équivalent)



Effectif par session

Jusqu'à 10 personnes pour 1 formateur



Durée

04 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Participation à toutes les phases de la formation
- Réalise ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage
- Participation une fois au moins, en qualité de sauveteur, à une activité d'application (cas concret, simulation).



Qualifications des formateurs

- Formateur Premiers Secours Citoyen
- Formateur Premiers Secours en Équipe



Attribution finale

Attestation de Formation Continue du
Certificat de compétence de citoyen de
sécurité civile – PSC1

Tarif :

40€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |

Formation Continue

Premiers Secours en Équipe de niveau 1

Premiers Secours en Équipe de niveau 2

(FC PSE1-PSE2)

Actualisez vos compétences de secouriste et d'équipier secouriste professionnel, en fonction des nouvelles recommandations nationales mises à jour chaque année par la DGSCGC

Cette formation continue est obligatoire chaque année afin de maintenir à jours son ou ses certificats de compétences

| | |
|--|--|
| Public concerné | Tout public désirant mettre à jour ses compétences |
| Objectif de la formation | Actualiser et maintenir à jour les capacités nécessaires afin de : - porter assistance, seul et sans matériel, à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs - porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, avec matériels et sous les ordres d'un équipier-secouriste ou d'un chef d'équipe, dans le cadre d'opérations de secours |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | Programme de formation continue « filière opérationnelle » établi par la DGSCGC chaque année |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de places disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | - Sac de secours opérationnel de formation - Maquillage de cinéma - Mannequins de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Matériels de relevage et de brancardage - Matériels d'immobilisation |
| Techniques pédagogiques | - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Mise en situation |
| Formation continue | Obligatoire tous les ans (N+1) pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | - Arrêté du 15/06/2024 - Arrêté du 24/05/2000 - Circulaire relative au programme de la Formation Continue des Premiers Secours - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe édition décembre 2023 - RIF RIC PSE 1/ PSE 2 version mars 2023 de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC PSE 1-PSE 2, PSE 2, Formateur PSC, Formateur PSE |



Pré-requis

- 16 ans minimum le jour de la formation
- Être titulaire du PSE 1 ou du PSE 2 (ou équivalents)



Effectif par session

- 6 à 12 personnes pour 1 formateurs
- 13 à 18 personnes pour 2 formateurs



Durée

06 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Avoir acquis les compétences attendues
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIC du CNF de la FNMNS



Qualifications des formateurs

- Formateur Premiers Secours en Équipe
- Formateur de formateurs



Attribution finale

Attestation de Formation Continue PSE 1 et/ou PSE 2

Tarif :

70€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |

Maintient et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)

Maintenez et actualisez vos compétences de Sauveteur Secouriste du travail afin de continuer à être un acteur important de la prévention des risques professionnels au sein de votre entreprise et en réalisant les gestes qui sauvent lors d'un accident de travail

| | |
|--|---|
| Public concerné | Tout salariés d'entreprises désirant mettre à jour ses compétences |
| Objectif de la formation | Maintenir et actualiser les compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience - Situer son rôle de STT dans l'organisation de la prévention - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Mise à jour des compétences de secours - Mise en situation d'accidents simulés et évaluation certificative |
| Délai d'accès | Formation mise en place selon les demandes des entreprises. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements |
| Accessibilité et handicap | Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet. |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Maquillage de cinéma - Mannequin de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Matériel de mise en situation - Malette du formateur SST - Plan d'intervention SST |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">- Exposé interactif <li style="width: 50%;">- Questionnement <li style="width: 50%;">- Étude de cas <li style="width: 50%;">- Démonstration pratique <li style="width: 50%;">- Entraînement par ateliers <li style="width: 50%;">- Cas concrets |
| Formation continue | Maintien et Actualisation des Compétences de SST obligatoire tous les 24 mois pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Code accident du travail 2014 - Documents de référence - Manuel du formateur SST |
| Suite de parcours | Maintien et Actualisation des Compétences de SST, Formateur SST |



Pré-requis

- 16 ans minimum le jour de la formation
- Titulaire du certificat de compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



Effectif par session

4 à 10 personnes pour 1 formateur



Durée

07 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Évaluation formative tout au long de la formation
- Évaluation certificative à la suite d'une mise en situation conforme aux grilles de certification de l'INRS (questionnement à l'issue de la mise en situation)



Qualifications des formateurs

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail



Attribution finale

Certificat de compétences Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Tarif :

100€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |



FORMATIONS INITIALES AQUATIQUES



Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport Activités Aquatiques et de la natation (BPJEPS AAN)

Grâce à notre collaboration avec le Centre Régional de Formation de la FNMNS Nouvelle Aquitaine, formez -vous et exercez le métier de Maitre Nageur Sauveteur (MNS) dans des centres aquatiques, des centres de remise en forme, auprès de collectivités territoriales, d'entreprises privées ou en activité libérale

| | |
|----------------------------------|--|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | <p>À l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité d'exercer pleinement les fonctions d'éducateur sportif maître-nageur sauveteur (MNS), en maîtrisant les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseigner les différents apprentissages de la natation - Intervenir au niveau pédagogique en conduisant des actions d'éveil, d'initiation pour tous les publics, dans le domaine des activités aquatiques et de la natation (natation scolaire, école de natation, aquagym/aquasports, natation prénatale, bébés nageurs, personnes en situation de handicap, seniors, sport santé) - Concevoir des projets d'animation s'inscrivant dans le projet global de la structure - Participer au fonctionnement, à la communication et à l'entretien de la structure |
| Programme de la formation | <p>La formation est structurée en 4 blocs de compétences ou Unités Capitalisables :</p> <p>UC 1 : Encadrer tout public sans tout lieu et toute structure UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation UC 4 : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation</p> <p>La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil dans laquelle un tuteur / Maitre d'apprentissage sera désigné. En fonction du statut du stagiaire, il s'agira d'une structure de stage ou de l'employeur</p> |
| Délais d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Alternance entre contenus théoriques et mises en situation pratique - FAD (Formation A Distance) |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers |
| Formation continue | Obligatoire tous les 5 ans (CAEP MNS) |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 29/07/2021 modifiant l'arrêté du 21/06/2016 - Article L 212-1 du code du sport |
| Suite de parcours | CAEP MNS, PSE 2, Formateur PSC, Formateur PSE |



Pré-requis

- 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Titulaire du certificat du BNSSA ou équivalent à jour de sa formation continue
- Titulaire du certificat de compétences de secouriste PSE1 ou équivalent à jour de sa formation continue
- Réussite aux tests d'entrée en formation



Effectif par session

A définir suivant le nombre de candidats



Durée

- 9 mois en alternance
- 12 ou 14 mois en contrat d'apprentissage

35h/semaine

602h en centre de formation, le reste en structure d'accueil



Evaluation et Certification

- Production d'un document personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien
- Production d'un document exposant le cycle d'apprentissage et sa séance suivi d'une mise en situation professionnelle d'encadrement d'une séance d'apprentissage de la natation ou d'acquisition de l'aisance aquatique en sécurité
- Démonstration d'aisance technique en réalisant :
 - o un 100 mètres dans les 4 nages enchaînés en moins de 1'50
 - o un 400 mètres nage libre en moins de 7'
- Mise en situation professionnelle d'encadrement d'une séance d'activités aquatiques portant sur : forme ; santé ; bien-être suivie d'un entretien oral
- Une épreuve écrite portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des activités aquatiques et de la natation



Qualifications des formateurs

- Maître Nageur Sauveteur (MNS, BEESAN, BPJEPS AAN)
- Formateur au sauvetage aquatique
- Éducateur sportif



Attribution finale

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité Activités Aquatiques et de la natation (BPJEPS AAN)

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | |

Tarif : 6500€

Les coûts de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie en fonction de votre mode de financement (listés ci-dessus) :

- AIF (prise en charge France Travail)
- Auto-Financement
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- CPF de Transition
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Employeur (OPCO)
- Prise en charge totale ou partielle par un organisme (club, fédération, association...)
- Visa Métiers (demandeurs d'emploi)

Pour toute demande de devis personnalisé prenez contact avec nous

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) (formation classique)

Formez vous et devenez Nageur Sauveteur en assurant des missions de surveillance et de sauvetage dans des lieux de baignade d'accès gratuit (lac, océan, mer) ainsi que dans les établissements à accès payant (piscine)

| | |
|----------------------------------|--|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | <p>A la fin de la formation l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour tenir l'emploi de Sauveteur Aquatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission - Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser - Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission - Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique - Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique - Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées - Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées - Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance ou hors milieu aquatique |
| Programme de la formation | <p>Préparation physique en piscine : Entraînement 1 fois par semaine (samedi matin de 10h à 12h) pendant 7 mois à la piscine Peguilhan ou au stade nautique de Pau pour la préparation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve 1 : parcours de sauvetage combiné sur 100 mètres - L'épreuve 2 : parcours de sauvetage avec palmes masque et tuba sur 250 mètres - L'épreuve 3 : assistance à une personne en difficulté <p>Une planification sera faite et les entraînements seront accentués sur le départ plongé, l'efficacité et le rendement en nage complète (crawl) et en nage avec palmes, la gestion des virages, la nage d'approche, les techniques de remorquage</p> <p>Préparation théorique en salle : Cours théoriques de réglementation pour la préparation à l'épreuve 4 (QCM de 40 questions) portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation des baignades - L'organisation et la surveillance de la baignade - La reconnaissance d'un nageur en difficulté et lui porter assistance - La mise en œuvre les gestes de premiers secours adaptés - La connaissance des activités nautiques - La sensibilisation au milieu aquatique et à son respect |
| r | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de places disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Mannequin de sauvetage - Livret du BNSSA |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers |

| | |
|----------------------------|--|
| Formation continue | Obligatoire tous les 5 ans |
| Cadre réglementaire | - Arrêté du 22/06/2011 modifiant l'arrêté du 23/01/1979 - Arrêté du 06/10/2019 modifiant l'arrêté du 23/01/1979 - Circulaire du 25/10/2011 NOR IOCE 1129170C |
| Suite de parcours | FC BNSSA, PSE 2, Formateur PSC, Formateur PSE |



Pré-requis

- 16 ans minimum à l'entrée en formation
- 17 ans minimum le jour de l'examen (le diplôme sera remis à l'apprenant à ses 18 ans)
- Titulaire du certificat de compétences de secouriste PSE1 ou équivalent à jour de sa formation continue
- Réussite tests d'entrée en formation



Effectif par session

A définir suivant le nombre de candidats



Durée

30h étalonnées sur 7 mois (octobre à avril)



Evaluation et Certification

- Participation active à l'ensemble de la formation
- Réussite aux épreuves éliminatoires :
Epreuve 1 : 100 mètres combiné avec apnée et remorquage du mannequin (pour être jugé apte le candidat doit réaliser l'épreuve dans les conditions prescrites en moins de 2 minutes et 40 secondes inclus)
- Epreuve 2** : 250 mètres avec palmes masque et tuba (pour être jugé apte le candidat doit réaliser l'épreuve dans les conditions prescrites en moins de 4 minutes et 20 secondes inclus)
- Epreuve 3** : Sauvetage d'une victime en détresse (pour être jugé apte le candidat doit réaliser correctement l'ensemble des items de l'épreuve)
- Epreuve 4** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) (pour être jugé apte le candidat doit avoir obtenu minimum 30 bonnes réponses sur 40 questions)



Qualifications des formateurs

- Maître Nageur Sauveteur (MNS, BEESAN, BPJEPS AAN)
- Formateur au sauvetage aquatique



Attribution finale

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
| | 96% |

Tarif : 450€

DEROULEMENT DE LA FORMATION « CLASSIQUE »

Test d'entrée en Formation

Pré requis : Maîtriser le crawl.

Objectifs : Faire un point sur votre niveau de natation

Test pratique : Enchaîner un parcours sur 150 mètres en crawl comportant une apnée de 15 mètres minimum et exercices de remorquage (sans mannequin) en rétropédalage ou ciseaux de brasse.

Il est impératif de venir préparer et de maîtriser le crawl avant le début de la formation.

**Dernier ou avant dernier samedi de septembre
Complexe Nautique Louis Peguilhan – PAU ou Stade Nautique - PAU**

Les Entraînements Pratiques BNSSA

Objectifs : Ils doivent vous permettre d'acquérir les bases du sauvetage aquatique, et de perfectionner vos compétences techniques afin de vous préparer aux épreuves pratiques de l'examen du BNSSA.

Contrôles : Tests pratiques durant la formation.

**Tous les samedis matins durant la formation (octobre à avril/mai) de 10h00 à 12h00
Complexe Nautique Louis Peguilhan – PAU ou Stade Nautique - PAU**

Formation théorique liée à la Règlementation

Objectifs : Traiter les particularités du milieu aquatique et connaître les conduites à tenir, et acquérir les connaissances nécessaires aux missions de sécurité et de sauvetage aquatique

Contrôles : Mises en situation, Tests sous la forme de QCM durant la formation

**Selon programme de Formation
IUT Fac de Pau**

Examen Blanc

Objectifs : Tester vos capacités à réussir l'examen et apporter les corrections nécessaires

Contrôles : QCM et Pratique Épreuves 1, 2, 3 et 4 de l'Examen Officiel.

Courant de la Formation (mi janvier)

Examen Final

**Selon date pré définie
Complexe Nautique Louis Peguilhan – PAU ou Stade Nautique - PAU**

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) (formation accélérée)

Pendant 1 semaine (vacances scolaires d'octobre et/ou de février, formez-vous et devenez Nageur Sauveteur en assurant des missions de surveillance et de sauvetage dans des lieux de baignade d'accès gratuit (lac, océan, mer) ainsi que dans les établissements à accès payant (piscine)

| | |
|----------------------------------|---|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | <p>A la fin de la formation l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour tenir l'emploi de Sauveteur Aquatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission - Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser - Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission - Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique - Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique - Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées - Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées - Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance ou hors milieu aquatique |
| Programme de la formation | <p>Préparation physique en piscine : Entraînement 2 fois par jour (matin et après midi) pendant 5 jours à la piscine Peguilhan ou au stade nautique de Pau pour la préparation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve 1 : parcours de sauvetage combiné sur 100 mètres - L'épreuve 2 : parcours de sauvetage avec palmes masque et tuba sur 250 mètres - L'épreuve 3 : assistance à une personne en difficulté <p>Une planification sera faite et les entraînements seront accentués sur le départ plongé, l'efficacité et le rendement en nage complète (crawl) et en nage avec palmes, la gestion des virages, la nage d'approche, les techniques de remorquage</p> <p>Préparation théorique en salle : Cours théoriques de réglementation pour la préparation à l'épreuve 4 (QCM de 40 questions) portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation des baignades - L'organisation et la surveillance de la baignade - La reconnaissance d'un nageur en difficulté et lui porter assistance - La mise en œuvre les gestes de premiers secours adaptés - La connaissance des activités nautiques - La sensibilisation au milieu aquatique et à son respect |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de places disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Mannequin de sauvetage - Livret du BNSSA |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers |

| | |
|----------------------------|--|
| Formation continue | Obligatoire tous les 5 ans |
| Cadre réglementaire | - Arrêté du 22/06/2011 modifiant l'arrêté du 23/01/1979 - Arrêté du 06/10/2019 modifiant l'arrêté du 23/01/1979 - Circulaire du 25/10/2011 NOR IOCE 1129170C |
| Suite de parcours | FC BNSSA, PSE 2, Formateur PSC, Formateur PSE |



Pré-requis

- 16 ans minimum à l'entrée en formation
- 17 ans minimum le jour de l'examen (le diplôme sera remis à l'apprenant à ses 18 ans)
- Titulaire du certificat de compétences de secouriste PSE1 ou équivalent à jour de sa formation continue
- Réussite tests d'entrée en formation



Effectif par session

A définir suivant le nombre de candidats



Durée

22h sur 5 jours consécutifs



Evaluation et Certification

- Participation active à l'ensemble de la formation
- Réussite aux épreuves éliminatoires :
Epreuve 1 : 100 mètres combiné avec apnée et remorquage du mannequin (pour être jugé apte le candidat doit réaliser l'épreuve dans les conditions prescrites en moins de 2 minutes et 40 secondes inclus)
- Epreuve 2** : 250 mètres avec palmes masque et tuba (pour être jugé apte le candidat doit réaliser l'épreuve dans les conditions prescrites en moins de 4 minutes et 20 secondes inclus)
- Epreuve 3** : Sauvetage d'une victime en détresse (pour être jugé apte le candidat doit réaliser correctement l'ensemble des items de l'épreuve)
- Epreuve 4** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) (pour être jugé apte le candidat doit avoir obtenu minimum 30 bonnes réponses sur 40 questions)



Qualifications des formateurs

- Maître Nageur Sauveteur (MNS, BEESAN, BPJEPS AAN)
- Formateur au sauvetage aquatique



Attribution finale

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
| | 96% |

Tarif : 450€

DEROULEMENT DE LA FORMATION « ACCELEREE »

Test d'entrée en Formation

Pré requis : Maîtriser le crawl et avoir un très bon niveau en natation

Objectifs : Faire un point sur votre niveau de natation

Test pratique :

- Enchaîner un parcours sur 150 mètres en crawl comportant une apnée de 15 mètres minimum et exercices de remorquage (avec mannequin) en rétropédalage ou ciseaux de brasse
- 100 mètres avec des palmes
- Un entretien oral individuel avec les formateurs, permettant d'évaluer votre motivation, votre cursus et votre compréhension des exigences de la formation accélérée

Il est impératif de venir préparer avant les tests d'entrée et le début de la formation

Complexe Nautique Louis Peguilhan - PAU ou Stade Nautique - PAU

Les Entraînements Pratiques BNSSA

Objectifs : Ils doivent vous permettre d'acquérir les bases du sauvetage aquatique, et de perfectionner vos compétences techniques afin de vous préparer aux épreuves pratiques de l'examen du BNSSA.

Contrôles : Tests pratiques durant la formation.

Entraînement 2 fois par jour (matin et après midi) pendant 5 jours
Complexe Nautique Louis Peguilhan – PAU ou Stade Nautique - PAU

Formation théorique lié à la Règlementation

Objectifs : Traiter les particularités du milieu aquatique et connaître les conduites à tenir, et acquérir les connaissances nécessaires aux missions de sécurité et de sauvetage aquatique

Contrôles : Mises en situation, Tests sous la forme de QCM durant la formation

Selon programme de Formation
IUT Fac de Pau

Examen Blanc

Objectifs : Tester vos capacités à réussir l'examen et apporter les corrections nécessaires

Contrôles : QCM et Pratique Épreuves 1, 2, 3 et 4 de l'Examen Officiel.

Courant de la Formation

Examen Final

Le 6^{ème} et dernier jour du stage
Complexe Nautique Louis Peguilhan – PAU ou Stade Nautique - PAU

Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (SSA-L)

Passionné par les domaines du secours et du sauvetage aquatique, et amoureux de l'océan, formez-vous et renforcer vos compétences pour assurer la surveillance des plages

| | |
|--|--|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | Faire acquérir les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés, à l'exception des eaux intérieures |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | <ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer à un dispositif de surveillance évolutif et de mettre en œuvre des techniques opérationnelles de sauvetage coordonnées à l'aide de matériels spécialisés - Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment - Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur une zone de baignade du littoral - Développer des actions de préventions adaptées aux risques et pratiques sur sa zone de baignade du littoral - Participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées, éventuellement associées à des matériels spécifiques ; - Participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre des matériels spécifiques - De réaliser les gestes de premiers secours adaptés |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Accès conforme aux normes ERP. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Maquillage de cinéma - Mannequins de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Matériel de surveillance et de sauvetage - Documents supports de formations projetés |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Mise en situation |
| Formation continue | <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des acquis obligatoire tous les ans (N+1) pour garder le certificat de compétences valide - Formation continue de 6 heures obligatoire tous les 3 ans pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 15/06/2024 - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe édition décembre 2023 - RIF RIC SSA-L version mars 2024 de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC SSA-L, PICF, PAE FSA |



Pré-requis

- Titulaire du BNSSA à minima à jour de sa formation continue
- Titulaire du certificat de compétences d'équipier secouriste PSE2 à jour de sa formation continue
- Certificat médical d'aptitude



Effectif par session

6 à 12 personnes pour 2 formateurs
13 à 18 personnes pour 3 formateurs

Équipe de sécurité proportionnelle aux nombres de personnes



Durée

28h de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Avoir acquis les compétences attendues
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIC du CNF de la FNMNS



Qualifications des formateurs

- Formateur au sauvetage aquatique



Attribution finale

Certificat de compétences de Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral

Tarif :

350€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | |



FORMATIONS CONTINUES AQUATIQUES



Formation Continue

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (FC BNSSA)

Maintenez à jour vos compétences de Nageur Sauveteur pour continuer d'assurer des missions de surveillance et de sauvetage dans des lieux de baignade d'accès gratuit (lac, océan, mer) ainsi que dans les établissements à accès payant (piscine)

| | |
|----------------------------------|---|
| Public concerné | Tout public désirant mettre à jour ses compétences |
| Objectif de la formation | <p>A la fin de la formation l'apprenant aura mis à jour les compétences nécessaires pour tenir l'emploi de Sauveteur Aquatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission - Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser - Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission - Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique - Évaluer les risques spécifiques au milieu aquatique - Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées - Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées - Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance ou hors milieu aquatique |
| Programme de la formation | <p>Préparation physique en piscine : Entraînement 1 fois par semaine (samedi matin de 10h à 12h) a la piscine Péguilhan ou au stade nautique de Pau pour la préparation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve 1 : parcours de sauvetage combiné sur 100 mètres - L'épreuve 3 : assistance à une personne en difficulté |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès a cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Mannequin de sauvetage - Livret du BNSSA |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers |
| Formation continue | Obligatoire tous les 5 ans |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22/06/2011 modifiant l'arrêté du 23/01/1979 - Arrêté du 06/10/2019 modifiant l'arrêté du 23/01/1979 - Circulaire du 25/10/2011 NOR IOCE 1129170C |
| Suite de parcours | FC BNSSA, PSE 2, Formateur PSC, Formateur PSE |



Pré-requis

- Titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
- Titulaire du certificat de compétences de secouriste PSE1 ou équivalent à jour de sa formation continue



Effectif par session

A définir suivant le nombre de candidats



Durée

06 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

Réussite aux épreuves éliminatoires :

Épreuve 1 : 100 mètres combiné avec apnée et remorquage du mannequin (pour être jugé apte le candidat doit réaliser l'épreuve dans les conditions prescrites en moins de 3 minutes inclus)

Épreuve 3 : Sauvetage d'une victime en détresse (pour être jugé apte le candidat doit réaliser correctement l'ensemble des items de l'épreuve)



Qualifications des formateurs

- Maître Nageur Sauveteur (MNS, BEESAN, BPJEPS AAN)
- Formateur au sauvetage aquatique



Attribution finale

Attestation de formation continue du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Tarif :

120€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |







Formation Continue

Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (FC SSA-L)

Passionné par les domaines du secours et du sauvetage aquatique, et amoureux de l'océan, maintenez à jour vos compétences théoriques et pratiques pour assurer la surveillance des plages

| | |
|----------------------------------|---|
| Public concerné | Tout public désirant mettre à jour ses compétences |
| Objectif de la formation | Actualiser, maintenir et perfectionner les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés, à l'exception des eaux intérieures |
| Programme de la formation | <p>Actualisation et perfectionnement de ses connaissances ainsi que l'acquisition de nouvelles techniques ou procédures notamment dans les domaines de compétences suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer à un dispositif de surveillance évolutif et de mettre en œuvre des techniques opérationnelles de sauvetage coordonnées à l'aide de matériels spécialisés - Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment - Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur une zone de baignade du littoral - Développer des actions de préventions adaptées aux risques et pratiques sur sa zone de baignade du littoral - Participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées, éventuellement associées à des matériels spécifiques ; - Participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre des matériels spécifiques - De réaliser les gestes de premiers secours adaptés |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Accès conforme aux normes ERP. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Maquillage de cinéma - Mannequins de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Matériel de surveillance et de sauvetage - Documents supports de formations projetés |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Mise en situation |
| Formation continue | - Maintien des acquis obligatoire tous les ans (N+1) pour garder le certificat de compétences valide |

| | |
|----------------------------|--|
| | - Formation continue de 6 heures obligatoire tous les 3 ans pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | - Arrêté du 15/05/2024 - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe édition décembre 2023 - RIF RIC SSA-L version mars 2024 de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC SSA-L, PICF, PAE FSA |

| | | |
|--|---|---|
|  <p>Pré-requis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire du SSA-L - Titulaire du BNSSA ou équivalent à jour de sa formation continue - Titulaire du PSE 2 ou équivalent à jour de sa formation continue |  <p>Effectif par session</p> <p>6 à 12 personnes pour 2 formateurs 13 à 18 personnes pour 3 formateurs</p> <p>Équipe de sécurité proportionnelle aux nombres de personnes</p> |  <p>Durée</p> <p>07h de face à face pédagogique</p> |
|  <p>Évaluation et Certification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir suivi l'ensemble de la formation - Avoir acquis les compétences attendues - Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIC du CNF de la FNMNS |  <p>Qualifications des formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur au sauvetage aquatique |  <p>Attribution finale</p> <p>Attestation de formation continue Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral</p> |

Tarif :
100€

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
| | |



PYRENEES SECOURS

<http://www.pyrenees-secours.fr/>

Centre Départemental de Formation des Pyrénées Atlantiques – FNMNS



Association Agréée de
Sécurité Civile

FORMATIONS INITIALES FORMATEUR



Association n° W643000555 fondée le 05 janvier 2015
100 Av du loup 64000 PAU

0674138954 – 0611532969 – contact@pyrenees-secours.fr
SIRET : 491 886 347 00039 – Code APE 9312Z

Organisme de formation enregistré sous le numéro 75640637264
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

FNMNS

MAJ - 01/03/2026

Formateur aux Premiers Secours en Équipe (PICF + PAE FPS)

Passionné par le domaine des premiers secours et désireux de transmettre votre savoir, formez-vous à la pédagogie et devenez formateur aux premiers secours en équipe

| | |
|--|--|
| Public concerné | Tout public |
| Objectif de la formation | <p>PICF : Acquisition, par l'apprenant, des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à un objectif fixé, en s'appuyant sur un référentiel interne de formation et un référentiel interne de certification, en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes</p> <p>PAE FPS : Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé dans le domaine des premiers secours opérationnels, en s'appuyant sur un référentiel interne de formation et un référentiel de certification, en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes</p> |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | <p>PICF : Acquisition de 14 compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le niveau des connaissances acquises et celle restant à acquérir - Apporter des connaissances structurées - Organiser l'apprentissage des apprenants - Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité - Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe - Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités - Évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et outils pertinents - S'auto évaluer dans son rôle de formateur - Établir une communication dans le cadre de la formation - Adapter sa posture en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies - Positionner le groupe en situation d'apprentissage - Gérer les comportements et les différentes attitudes au sein du groupe - Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés <p>PAE FPS : Contextualiser ses compétences de formateur au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispenser les enseignements pratiques et théoriques de la sensibilisation aux « gestes qui sauvent » ; - Dispenser et évaluer les enseignements pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement « premiers secours citoyen » - Dispenser et évaluer les enseignements pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » - Dispenser et évaluer les enseignements pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » - Maîtriser les techniques et procédures des recommandations « citoyen sauveteur » diffusées par le ministre en charge de la sécurité civile - Maîtriser les techniques et procédures des recommandations « premiers secours en équipe » diffusées par le ministre en charge de la sécurité civile |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |

| | |
|----------------------------------|---|
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Maquillage de cinéma - Mannequins de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Documents supports de formations projetés |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Étude de cas - Démonstration pratique - Mise en situation - Questionnement - Travail de groupe - Entraînement par ateliers |
| Formation continue | Obligatoire tous les ans (N+1) pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 15/06/2024 - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe édition décembre 2023 - RIF RIC PAE FPSE version décembre 2022 de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC FPS, Formateur de Formateurs (PAE FF) |



Pré-requis

- 18 ans minimum le jour de la formation
- Titulaire du PSE 2 (ou équivalent) à jour de sa formation continue ou titulaire de la PAE FPSC (ou équivalent)



Effectif par session

- 6 à 12 personnes pour 2 formateurs
- 13 à 18 personnes pour 3 formateurs



Durée

- 70 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Avoir acquis les compétences attendues
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIC du CNF de la FNMNS



Qualifications des formateurs

- Formateur de formateurs
- Conception et Encadrement de Formation



Attribution finale

- Attestation de formation relative à l'unité d'enseignement « Pédagogie Initiale Commune de Formateur »
- Certificat de compétences de Formateur aux Premiers Secours en Équipe

Tarif :

950€

Taux de satisfaction

Taux de réussite



PYRÉNÉES SECOURS

<http://www.pyrenees-secours.fr/>

Centre Départemental de Formation des Pyrénées Atlantiques – FNMNS

Organisme de Formation déclaré sous le n°75640637264



Association Agréée de
Sécurité Civile

FORMATIONS CONTINUES FORMATEUR

Association n°W643000555 fondée le 05 janvier 2015

NDA : 75640637264

100 Av du loup 64000 PAU

 0674138954 -  0611532969  contact@pyrenees-secours.fr

SIRET : 491 886 347 00039 – Code APE 9312Z



FNMNS

Version du 01/08/2024

Formation continue Formateur aux Premiers Secours en Équipe (FC FPSE)

Maintenez à jour vos connaissances pédagogiques et techniques afin de continuer à transmettre votre savoir avec passion et professionnalisme en tant que formateur aux premiers secours

| | |
|--|---|
| Public concerné | Tout public désirant mettre à jour ses compétences |
| Objectif de la formation | Actualiser, maintenir et perfectionner les connaissances techniques et pédagogiques, suivant le programme de formation établi par la DGSCGC, nécessaires pour assurer la formation à l'unité d'enseignement relatives aux premiers secours en équipe |
| Compétences attendues (Programme de la formation) | Programme de formation continue « filière opérationnelle » établi par la DGSCGC chaque année |
| Délai d'accès | Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription |
| Accessibilité et handicap | Lieu de formation adaptés aux PMR. Formation accessible pour des personnes en situation de handicap. Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Maquillage de cinéma - Mannequins de réanimation cardiaque - Défibrillateurs de simulation - Documents supports de formations projetés |
| Techniques pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Questionnement - Étude de cas - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers - Mise en situation |
| Formation continue | Obligatoire tous les ans (N+1) pour garder le certificat de compétences valide |
| Cadre réglementaire | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 15/06/2024 - Arrêté du 24/05/2000 - Circulaire relative au programme de la Formation Continue des Premiers Secours - Recommandations relatives à l'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe édition décembre 2023 - RIF RIC PSE 1/ PSE 2 version mars 2023 de la FNMNS - RIF RIC PAE FPS version 2019 de la FNMNS |
| Suite de parcours | FC FPSE, Formateur de Formateurs (PAE FF) |



Pré-requis

Formateur aux premiers secours en équipe titulaire de la PAE FPSE ou équivalent



Effectif par session

6 à 12 personnes pour 1 formateur
13 à 18 personnes pour 2 formateurs



Durée

06 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Avoir acquis les compétences attendues
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIC du CNF de la FNMNS



Qualifications des formateurs

- Formateur de formateurs
- Conception et Encadrement de Formation



Attribution finale

Attestation de formation continue pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours en équipe

Tarif :

110€

| Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|----------------------|------------------|
| | 100% |



PYRÉNÉES SECOURS

<http://www.pyrenees-secours.fr/>

Centre Départemental de Formation des Pyrénées Atlantiques – FNMNS



Association Agréée de
Sécurité Civile



0674138954 - 0611532969



contact@pyrenees-secours.fr

A très vite dans notre centre de formation !



Association n° W643000555 fondée le 05 janvier 2015
100 Av du loup 64000 PAU

0674138954 – 0611532969 – contact@pyrenees-secours.fr
SIRET : 491 886 347 00039 – Code APE 9312Z

Organisme de formation enregistré sous le numéro 75640637264
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

FNMNS

MAJ - 01/03/2026